



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

DOUBLE DIPLÔME : M1 DOCUMENTAIRE FICTION DE L'ÉCOLE W ET M2 INFORMATION- COMMUNICATION DE L'IFP

2025 / 2026

Direction : Valérie DEVILLARD

Diplôme délivré :

Master

Durée des études :

2 ans

Modalités

d'enseignement :

Formation initiale

Dans le cadre de la constitution de l'Établissement public expérimental « Paris-Panthéon-Assas Université », l'IFP et l'École W souhaitent élargir les perspectives de formation de leurs étudiants et s'associer pour proposer un parcours de formation de niveau master dans le domaine des sciences de l'information et de la communication.

Les articles suivants ont pour objet de préciser les modalités de coopération qui lient l'IFP et l'École W dans le cadre de ce nouveau programme.

OBJECTIFS

Les objectifs de cette coopération sont de permettre aux étudiants de l'École W de la nouvelle filière Fiction et documentaire (niveau master 1) de suivre pour leur master 2 les cours dispensés par l'IFP.

L'École W et l'IFP mettent en place un parcours commun sanctionné d'une part par le diplôme « Fiction et documentaire » de niveau master 1 de l'École W et d'autre part par le diplôme de master 2 « Mention Information, Communication » de l'IFP.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les étudiants admis dans ce parcours effectueront leurs études selon les modalités suivantes :

Cursus IFP/W	M1	M2
--------------	-----------	-----------

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Étudiants	Semestre 1 (octobre à février)	Semestre 2 (mars à août)	IFP : 2 jours par semaine à l'IFP 3 jours par semaine en entreprise (apprentissage ou stage de trois mois minimum)
	Cours assurés par l'École W, en partenariat avec l'INA.	Stage de 3 à 6 mois en entreprise	

Afin de respecter les conditions de diplôme de W, les étudiants devront :

- > Valider leur Master 1 à l'École W,
- > Valider 60 ECTS à l'École W,
- > Valider un stage de 3 à 6 mois.

Afin de respecter les conditions de diplôme de l'IFP, les étudiants de l'École W devront :

- > Valider leur parcours de Master 1 à l'École W,
- > Valider leur Master 2 à l'IFP dans un des cinq parcours proposés ;
- > Effectuer un contrat d'alternance ou un stage de 3 à 6 mois.

Le contenu pédagogique du programme est détaillé dans l'annexe de l'accord de coopération.

ADMISSIONS

Ce cursus est ouvert aux étudiants, français ou étrangers, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Les étudiants seront sélectionnés par les deux institutions d'un commun accord.

La sélection des étudiants sera effectuée au regard de leurs aptitudes académiques et de leurs compétences professionnelles.

Un dossier de candidature comprenant lettre de motivation, relevés de notes, CV et réalisations (par exemple sous la forme d'un portfolio GINKIO ou d'un book de réalisation) doit être envoyé à W.

Les candidats présélectionnés à partir de ce dossier sont convoqués à l'école W pour une épreuve de créativité (recherche iconographique et écriture d'un synopsis) et un entretien.

Ils doivent préciser lors de l'entretien le ou les parcours du [M2](#) de l'IFP auxquels ils postulent (sachant que le nombre de places ouvertes dans chaque parcours est limité à 4 étudiants) et dans le cas où le nombre de postulants excède le nombre de places disponibles les candidats pourront se voir proposer un autre parcours.

Les dossiers présélectionnés par l'école W font l'objet d'un examen conjoint avec l'IFP pour admission.

ORGANISATION DE LA FORMATION

En première année, les étudiants acquitteront les droits d'inscription à l'École W pour un montant de 8 500 euros.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

En seconde année, les étudiants acquitteront les droits d'inscription de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les étudiants devront respecter les statuts et règlements de l'institution dispensant la formation.

PROGRAMME

MASTER 1 ÉCOLE W

Le premier semestre comporte 8 modules (329h) évalués sur 180 points comme suit :

MODULE 1 : Introduction à l'écriture documentaire - 28 h

1. > Analyse filmique & histoire du documentaire - 7h
2. > Atelier d'écriture - 7h
3. > Masterclasse & projet personnel - 7h
4. > Techniques de réalisation - 7h

Objectif pédagogique : Initiation et découverte du genre documentaire à travers une filmographie, de l'analyse, de l'histoire du documentaire, un atelier d'écriture et une première pratique en technique de réalisation. Premier entretien sur le projet personnel d'écriture de court métrage.

MODULE 2 : Introduction à l'écriture documentaire d'archives (INA) - 35 h

1. > Analyse filmique & histoire du documentaire d'archives - 7h
2. > Atelier d'écriture - 7h
3. > Masterclasse & projet personnel - 7h
4. > Techniques de réalisation - 7h

Objectif pédagogique : introduction et découverte du documentaire d'archives.

MODULE 3 : Introduction aux écritures fictionnelles - 56 h

1. > Analyse filmique & histoire du documentaire - 14h
2. > Atelier d'écriture - 14h
3. > Masterclasse & projet personnel - 14h
4. > Techniques de réalisation - 14h

Objectif pédagogique : Initiation et découverte du genre cinématographique à travers une filmographie, de l'analyse, de l'histoire du documentaire, un atelier d'écriture et une première pratique en technique de réalisation. Premier entretien sur le projet personnel d'écriture de court métrage.

MODULE 4 : Introduction à l'écriture et réalisation podcast - 56 h

1. > Analyse, histoire du podcast & techniques de prise de son - 14h
2. > Atelier d'écriture et réalisation d'un podcast - 14h
3. > Atelier d'écriture et réalisation d'un podcast d'archives (INA) - 28h

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Objectif pédagogique : Initiation et découverte du genre podcast à la fois en documentaire et en fiction à travers de l'écoute et de l'analyse d'œuvres, un atelier de technique de prise de son et de montage. Ecriture et réalisation d'un premier projet de 2 minutes. Travail d'écriture et note d'intention sur un podcast d'archives. Ecriture et réalisation d'un podcast d'archives de 5 à 7 minutes en partenariat avec l'INA.

MODULE 5 : Introduction à l'écriture du réel et à l'adaptation - 28 h

1. > Droit audiovisuel et archives (INA) - 7h
2. > Atelier d'écriture & masterclass - 14h
3. > Pitch & projet personnel - 7h

Objectif pédagogique : Des masterclass permettent de découvrir grâce à des réalisateurs ou des scénaristes de ce genre cinématographiques les grands principes. En atelier d'écriture, les étudiants sont accompagnés pour trouver un sujet d'écriture du réel à adapter en fiction. La semaine se termine par un pitch de leur sujet qu'ils présentent devant un mini-jury.

MODULE 6 : Introduction à l'éco-système de la production - 63 h

1. > 1. Direction de production documentaire (droits, contrats, financements...) - 7h
2. > Direction de production cinéma - 7h
3. > Projet personnel - 14h
4. > Eco production et circuit de financement - 7h
5. > Crowdfunding - 14h
6. > Impact production - 14h

Objectif pédagogique : Initiation à l'univers de la production audiovisuelle, de la budgétisation, des circuits de financements et découverte de la production d'impact.

MODULE 7 : Introduction à la réalisation - 35 h

1. > Réalisation d'une scène de court métrage - 35 h

Objectif pédagogique : Chaque étudiant réalise une scène de son court métrage documentaire ou de fiction. Chacun des étudiants est investi sur le tournage des autres et participe à un poste différent à chaque fois. Un des enjeux est d'arriver à s'organiser entre son propre tournage et ceux des autres.

Le second semestre comporte 2 modules (133h) évalués sur 80 points comme suit

MODULE 8 : Projet personnel écriture - 28 h

1. > Atelier pitch court métrage - 14h
2. > Jurys pitch des courts métrage - 7h

Objectif pédagogique : Ecriture d'un projet de court métrage audiovisuel ou sonore. Présenter un projet. Savoir pitcher et donner envie.

Projet personnel de réalisation - 105 h

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

Objectif pédagogique : Réalisation d'un projet de court métrage audiovisuel ou sonore. Présentation d'un projet de réalisation devant un jury professionnel.

POURSUITES D'ÉTUDES

- > [Programme Master du parcours médias, langages et sociétés](#)
- > [Programme Master du parcours médias publics et cultures numériques](#)
- > [Parcours médias communication et villes numériques](#)
- > [Parcours médias et mondialisation](#)
- > [Parcours Usages du numérique, innovation et communication \(UNIC\)](#)
- > [Médias, communication et sport](#)
- > [Global Journalism and communication](#)

CONTACT

contact@ecolew.com

PLUS D'INFORMATIONS

<https://caed.u-paris2.fr/fr/double-diplome-m1-documentaire-fiction-lecole-w-m2-information-communication-lifp>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université